

LES HAMMAMS OU BAINS MAURES

I

HISTORIQUE

Le mot *Hamman*, qui signifie bain chaud à étuves, vient de l'aryen « *hamma* », chauffer, ainsi que d'un mot hébreu « *hamam* » : être chaud.

Ce sont les palais de la civilisation égéenne qui nous fournissent les vestiges les plus anciens de bains. Ils sont remarquables à la fois par leur structure soignée, et le système évolué de l'approvisionnement en eau et du drainage. On peut citer en exemple les palais de Chossus et de Phaistos. (1.700-1400 Av. J.-C.).

Les bains jouaient un rôle important dans la vie des Grecs. Les vases peints nous montrent qu'il y avait des douches. Mais si, dans la dernière période, il y eut des bains publics, leur architecture ne fut jamais particulièrement soignée.

Les Romains, avec leur génie d'organisation et leur goût du luxe développèrent, à un degré jamais atteint auparavant, non seulement la technique du bain, mais aussi l'architecture de l'établissement balnéaire. Le Romain se déshabillait et abandonnait ses vêtements dans l'apodytérium. Ensuite il était enduit d'huile dans l'eliptérium, ou unctorium et passait alors dans une pièce où il pouvait se livrer à des exercices violents. Après cela, il se rendait dans le *calidarium*, ou chambre chaude, et le *sudatorium* ou *laconicum* ou chambre à vapeur. Le baigneur allait ensuite dans la chambre tiède, au *tepidarium*, et pour finir, dans le bain froid, ou *frigidarium*, où se trouvait fréquemment une piscine.

Pompéi nous fournit les deux plus anciens bains romains qui soient parvenus jusqu'à nous : les bains Stabéens et ceux du Forum. Tous deux possèdent deux séries complètes de salles de bains, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Ce ne fut qu'à Rome, cependant, que les grandes « *thermae* » impériales reçurent leur forme architecturale la plus complète; là le problème fut compliqué par le développement des bains en tant que centres sociaux importants, indépendamment de leur destination primitive.

Les jardins, un *stadium* et des *exedrae*, où l'on donnait des conférences ou lisait des poèmes, devinrent les parties absolument nécessaires. Les exemples les plus frappants sont offerts par les bains de Titus (81 après J.-C.), Domitien (95 après J.-C.), Trajan (100 après J.-C.), Caracalla (217 après J.-C.). D'importantes pièces de sculptures, trouvées dans les bains romains témoignent de la richesse des décorations.

En Afrique, les bains romains étaient très nombreux. Les villes, même modestes, possédaient un un plusieurs bains publics. On a mis à jour :

A Lambèse, en arrière du camp de la III^e Légion Auguste, des thermes du premier siècle, très importants, et dont l'édification marquait alors une innovation;

A Lebda, au second siècle, des thermes richement ornés, possédant huit colonnes énormes de cipolin soutenant la voûte, et, sur le pourtour, des niches garnies de statues de marbre grec. Le sable a conservé intacts les pavements des chambres et une trentaine de statues de dieux, parfois de grand style. Ces thermes étaient alimentés par des eaux de pluie, ou d'infiltration ou par l'eau provenant de l'Oued Lebda. Embellis par Septime Sévère, ils occupaient avec leurs annexes, environ trois hectares;

A Tuburbo-Majus (Henchir Kasbat), au troisième siècle, des thermes construits sous les Antonins;

Sous les Antonins encore, en Numidie, des thermes particulièrement bien conservés à Bulla-Regia (Hamma Derragi), à 7 km. de Souk-el-Arba : thermes du temple de Septime Sévère.

Les thermes africains couvraient de vastes surfaces : 2.600 mètres-carrés à Djemila, 3.000 à Lambès, et près de 4.000 à Timgad, où les chambres de chauffe sont presque intactes, et où le « frigidarium », était richement dallé de mosaïques, et plaqué de marbre, avec deux petites piscines et une grande précédée de colonnes de marbre rose.

Avec la chute de l'Empire romain, les antiques « thermae » furent à peu près désertées, pour des raisons nombreuses et diverses : l'appauvrissement général, conséquence des invasions barbares, la destruction des grands aqueducs romains, la naissance vers le IV^e siècle, des idées d'ascétisme et d'opposition aux bains, lieux où l'on ne songe qu'aux plaisirs de son corps.

Au Moyen-Age, on revient de plus en plus aux bains privés dont l'usage est limité aux classes supérieures. Pourtant Charlemagne, contemporain de Haroun-er-Rachid, aurait construit des bains publics pouvant contenir plus de cent personnes. Il semble du reste que des bains existèrent à la cour française jus- qu'à l'époque mérovingienne.

Les hammams étaient aussi très largement répandus en Andalousie. Chaque agglomération en possédait un ou plusieurs. Cordoue, au X^e siècles, en comptait trois cents sous Abdar-Rahmân et six cents sous Al-Mansour Ibn Ali Amir. Dans l'Alhambra les murs du hammam étaient revêtus de mosaïques multicolores et la salle de repos comportait une loggia pour musiciens. La beauté de leurs hammams inspira les poètes Andalous du XI^e siècle, comme nous le verrons plus loin.

L'habitude de considérer le bain comme un luxe agréable, de construire des établissements publics dans ce but semble s'être maintenue en Europe, car on apprend qu'au XII^e siècle, les bains publics étaient chose commune, et au XIV^e et XV^e siècle, ils redeviennent célèbres.

L'Islam conserva dans ses nombreux établissements de bains chauds la belle tradition du monde gréco-romain.

D'abord privés (comme il en existe encore dans les maisons de Djerba), les hammams étaient un signe de confort dans les demeures princières. Puis ils se sont multipliés, au point que rares étaient les maisons de familles riches, voire simplement aisées, où il n'y avait pas une pièce ou deux servant de « Hammam ». C'est ainsi que l'Histoire Sainte nous apprend que le prophète Sidna Soleiman, fils de David, construisit un bain à l'usage de sa femme Belkaïs, reine de Yemen, qui aux dires de la légende aurait été fort poilue.

A l'avènement de l'Islamisme, l'obligation du « ghasl » rendit nécessaire la construction de nombreux hammams.

En Arabie et dans les pays voisins, c'étaient des constructions assez rudi-

mentaires. Dans les pays où ont fleuri les civilisations grecque et latine, ils ont beaucoup emprunté aux conceptions architecturales gréco-romaines.

Dans les pays musulmans, un grand nombre de ces édifices publics appartiennent à des fondations religieuses (Habous publics ou privés). Dans certaines villes, les bains se trouvent compris dans l'enceinte d'un marabout, ou même d'une mosquée. C'est le cas à Monastir (Hammam Sidi-ben-Bekr, Hammam Sidi-Ameur, à côté de la grande mosquée qui est à l'intérieur du Ribat). Il en est de même à Sousse (Hammam Sidi-Bourouï), à Kairouan (Hammam El-Hajeb, du XIV^e siècle), à Tunis (Hammam El-Kachachine).

De même à Damas : Bain de Sâmé, situé au N.-E. de la Grande Mosquée; Bain El-Omari, en face et au N. de la mosquée; Bain El-Ward, pour ne citer que quelques exemples.

Le bain le plus ancien signalé par les géographes arabes est celui de Bassora, en Mésopotamie; c'est l'« Hammam Fül » construit par un certain Fül (esclave affranchi du gouverneur Ziad Ibn-Abüch) au début du VIII^e siècle de l'ère chrétienne. Ce hammam était tellement beau, que les Basrites le citent en exemple, et que les poètes y font allusion dans leurs vers. Ainsi, le poète lazide dit au Gouverneur Talha : « Le petit Talha me berce de l'espoir de me donner un million de pièces en argent. C'est là, mon petit Talha, un espoir bien lointain, pour ne point dire vain. En effet, tu ne descends pas d'un homme glorieux et de condition libre, mais tu descends d'une négresse, qui donne naissance à des esclaves; et esclave tu demeureras, même si tu prends des bains dans le hammam de Fül, et qu'on te revêtit de vêtements somptueux, et de riches étoffes. »

Dans la vie de l'Ancien Orient, l'usage des bains était moins fréquent qu'à l'époque islamique car le bain constituait une profanation de l'eau qui était un élément sain chez les Perses. Ainsi le roi perse Balach s'attira la colère du sacerdoce en construisant dans les villes de son empire des bains publics. Bien plus tard, à la chute de la ville de Hamida, le roi Goubad visita un bain public, et y prit plaisir. Il ordonna alors de construire des établissements analogues dans tout l'Empire perse. Un auteur arabe ancien affirme même que les Perses ne connaissaient pas les bains avant la domination musulmane.

En l'an 329 de l'Ègre (934, ère chrétienne) un calife abasside appelait le hammam le « bain grec ». Son ornementation était complètement anti-musulmane. Dans les bains de Samara, ville de plaisance des rois abassides, les panneaux étaient décorés de peintures, et les murs d'arabesques en stuc, ce qui est une tradition siro-hellénique. Rien que dans la partie orientale de Bagdad, siège du Califat abasside, on comptait au III^e siècle (IX^e siècle ère chrétienne), 5.000 bains. Dans la première moitié du IV^e siècle (10^e siècle ère chrétienne) on en comptait 10.000 pour toute la ville. Ce chiffre va descendant au fur et à mesure que la civilisation musulmane de Bagdad décline. Ainsi, au VI^e siècle (XII^e siècle ère chrétienne) il n'y avait plus que 2.000 bains. Ces bains étaient revêtus d'un enduit d'asphalte, provenant d'une source qui se trouve entre Koufa et Bassora — de sorte qu'ils paraissaient enduits de marbre noir. En Egypte, les bains n'avaient pas une aussi grande vogue qu'en Syrie. Le Vieux Caire devait compter 1.560 hammams. Le Nouveau Caire, jusqu'en 1085 de l'Ègre (1286 ère chrétienne) en avait 80.

Si on étudie plus particulièrement le hammam en Tunisie, on constate qu'il est, en plan architectural, une copie du therme byzantin. A l'origine même, du temps du Prophète, on l'appelait « dimas », du grec demos, (sous-entendu : le « bain » public). Les anciens bains de Carthage portent encore le nom de « Dermeh » du latin « therme ». Un hammam de Gafsa s'appelle « Tharmid » — de la même origine gréco-romaine.

Il y a une proportion constante entre le nombre des hammams dans une ville et le nombre d'habitants. Ainsi, au X^e siècle de l'ère chrétienne, Kairouan de-

vait avoir de 600 à 800.000 habitants. Elle avait 300 bains publics sans parler des bains privés. A l'heure actuelle, Kairouan n'ayant plus que 1.500 habitants a 7 bains publics dont 2 au moins sont du X^e siècle. La construction des premiers bains remonte à quelques années après la fondation de Kairouan, sous le règne du calife Hicham (724-743) qui participa à la prospérité de la ville. El Bakri dit que Ziyadet Allah 1^{er}, le bâtisseur de la grande mosquée (836) édifia un bain dans le voisinage. Sous les règnes de Abou Ibrahim Ahmed, en 862, et de Ibrahim Ibn Aghleb, furent édifiées les deux villes de Raqqada et El-Abassya et les historiens arabes mentionnent la construction de bains. En 947, le souverain fatimide El Mansour fonda dans la banlieue de Kairouan, la ville de Cabra qui fut, 100 années durant, une grande ville commerciale, avec des souks, des mosquées et des bains. A Mahdia, les premiers bains furent construits dès sa fondation, en 916, par le Mahdi Fatimide. Avec les Beni Ziri qui ont succédé aux Fatimides, le pays connut une prospérité tranquille durant toute la fin du X^e siècle et les édifices privés et publics — notamment des bains — furent construits un peu partout. Au 11^e siècle, à Gala, le palais du lac (Dar el Bahr) comprenait des bains pour les maîtres. Tunis, qui devait remplacer Kairouan comme capitale, fut dotée par Hassan Ibn En-Noman d'un arsenal maritime et de nombreux bains vraisemblablement contemporains de la Grande Mosquée. Sous le règne d'Abou Ibrahim, un bain a été édifié au nord de la Grande Mosquée. Mais ces édifices devaient prospérer sous les Hafçides, qui, en raison du développement de la ville, eurent à résoudre le problème du ravitaillement en eau.

Au XIII^e siècle, sous El Moustansir, la capitale comptait 15 bains, tels que : Hammam El-Hawa, voisin de la mosquée du même nom; Hammam Er-Remimi, situé dans la rue qui porte ce nom (ce bain a pris le nom d'un ancien chef d'Al-méria réfugié en Berbérie); Hammam Zarguoun, qui devait se trouver dans la rue du même nom. Au XV^e siècle, il y avait un bain au Souk El-Filka (Managuib Sidi ben Arous).

Depuis, avec le développement de la capitale, le nombre des bains s'est accru. Si leur architecture a gardé toujours les mêmes traits, elle a subi toutefois des modifications de détail quant à l'embellissement et au confort. Aujourd'hui, Tunis compte un certain nombre de bains célèbres soit par leur ancienneté, soit par les légendes qui s'y rattachent.

Les bains ont ainsi joué un rôle certain dans la vie des peuples en Orient. Pour les Grecs et les Romains, si les bains furent une nécessité née du climat, du souci de l'hygiène, ils furent également pour les esprits cultivés un lieu de rencontre luxueux et agréable.

Dans les pays islamiques, on peut dire qu'ils ont joué sensiblement le même rôle que chez les peuples de l'Antiquité. Toutefois, la religion musulmane qui prescrit des ablutions rituelles avant chaque prière a renforcé chez les peuples musulmans le culte de la propreté, en lui donnant un caractère quasi religieux :

— « La propreté est un acte de foi » —

II

DESCRIPTION D'UN HAMMAM DE TUNIS

La cheminée haute et large, toujours empanachée de fumée noire, domine les maisons environnantes. De la rue on aperçoit les serviettes et les foutas de couleurs vives étendues sur la terrasse.

Le Hammam s'ouvre près d'une mosquée et au milieu d'un souk. Les portes sont peintes du vert et du rouge habituels. Au-dessus de la porte principale se trouve une plaque de marbre datant, paraît-il, de l'époque turque.

Le bain comprend deux parties : le bain proprement dit et les services.

La première est composée de la salle du coiffeur, des salles de déshabillage, de la salle froide, de la salle tiède, de la salle chaude. Les salles de déshabillage sont de trois classes.

La salle de 3^e classe est la plus vaste et la plus ornée; elle sert aussi de hall. Elle est surmontée d'une coupole. Tout autour, des colonnes soutiennent une galerie intérieure à laquelle on accède par un escalier en spirale. Sur trois côtés sont ménagées des doukhénas (sortes de larges banquettes de maçonnerie) dont le sol est surélevé par rapport à celui de la salle et qui sont recouvertes de tapis et de nattes. Au centre, l'eau jaillit au-dessus d'une vasque de marbre blanc. Les colonnes et les boiseries sont vertes et rouges. Le soir, une multitude de petites ampoules couleur éclairent la salle.

Les salles des deux autres classes ou « maksoura », plus petites, offrent aux clients des doukkénas plus confortables; recouvertes de matelas et de draps.

La salle froide ou « bit el bered » est séparée des salles de déshabillage par un couloir destiné à éviter le refroidissement. Les murs en sont entièrement badigeonnés à la chaux, et le sol est dallé de marbre. Bien que dite « froide », cette pièce a déjà une température assez élevée. La différence de température d'une pièce à l'autre est d'environ cinq à six degrés.

La salle tiède ou « bit el Skhoun » offre en son centre une vaste doukhéna de marbre servant de table de massage.

Dans la salle chaude, étuve ou « arraqua », c'est-à-dire salle de sudation, il n'y a pas de doukkéna, mais des bassins; l'un est utilisé pour le bain des clients, l'autre sert de réservoir d'eau chaude. Entre les deux bassins, une saillie du mur enveloppe une partie de la chaudière. Elle est constamment remplie de vapeur épaisse et suffocante.

Le service de chauffe ou « fornak » est situé immédiatement derrière la pièce chaude. Il se compose d'un réduit obscur dans lequel on entasse le combustible et où se trouve le four. Ce four est carré, en maçonnerie. La cheminée traverse le hammam de bout en bout, chauffant ainsi toutes les pièces. L'eau de mer est utilisée dans la plupart des hammams de Tunis. Elle est employée de préférence à l'eau douce car après lavage il ne subsiste sur le corps aucune odeur désagréable. L'eau de la ville, au contraire, laisserait persister après le bain des odeurs chlorées ou iodées provenant de la décomposition des désinfectants utilisés. Cependant, lorsque le niveau d'eau de pluie devient trop bas, l'eau de Zaghouan est alors employée, mais le nombre d'amateurs de bains maures, à ce moment, est considérablement réduit.

Autrefois, l'eau des puits était retirée grâce à un système de noria. Aujourd'hui, peùt de hammams, sinon des hammams de quartiers ont conservé ce procédé archaïque. Ils possèdent presque tous des moteurs électriques.

La chaudière est placée dans une avancée du mur de l'étuve. Elle est couverte d'une grille pour empêcher, semble-t-il, les accidents. L'eau est amenée d'une manière régulière à une température qui reste à peu près constante et qui est d'environ 70°. L'eau chaude arrive dans chaque mataara (cabines individuelles de la salle tiède) et dans la salle commune.

III

MODES D'EXPLOITATION

Il existe à Tunis environ 35 bains maures dans la Médina, quelques-uns biens habous, et la majorité propriétés privées.

Les exploitants ou « hammamdjis » étaient autrefois pour la plupart d'origine Mozabite ainsi que leur personnel. Les Mozabites ou gens du Mzab, pays

limitrophe du Sahara auraient la réputation d'être sobres, résistants à la chaleur souvent déprimante du hammam, et d'être également des commerçants avisés et d'excellents organisateurs. D'autre part, les Tunisois ont longtemps considéré le métier de « hammamdji » comme peu en rapport avec leur dignité de citoyen. Ce préjugé a d'ailleurs disparu et actuellement la plupart des exploitants sont d'origine tunisoise.

Les « hammamdji » sont groupés en une corporation ayant à sa tête un « amine » ou arbitre.

L'amine est chargé de la police des hammams et du maintien des bons usages dans les bains maures. Il préside une commission des Hammams ou « Orf », composée de cinq membres. L'« Orf » peut être appelé à donner des directives et à régler les litiges.

En général, le personnel comprend en dehors du hammadjji, et du gérant

- le surveillant de la maksoura ou « harrès el maksoura »;
- le « harès el bedel » ou garde du linge de rechange, assisté de deux ou plusieurs « harrès » (serveurs des matharas, laveurs de foutas);
- un nombre plus ou moins important de masseurs ou « taïabs »;
- un coiffeur;
- un garçon de café.

Ce personnel entièrement féminin est réduit dans les hammams de femmes.

Enfin, dans les hammams pour hommes aussi bien que dans les hammams de femmes, le service de chauffe est dirigé par :

- un chauffeur de chaudière ou « ferenchi », assisté d'un ou deux garçons.

Le client qui franchi le seuil du hammam trouve à l'entrée un coiffeur et parfois un cafetier qui sont des locataires du hammadjji. Devant la maksoura, le gérant tient en même temps que la caisse, une sorte de tirelire dans laquelle on met les pourboires destinés au personnel. N'oublions pas l'« sandouk el emeïan » ou cassette des objets confiés.

Le « harès el maksoura » reçoit le client et lui présente fouta, serviette, kobkabs.

À l'entrée de la chambre froide, le « harès el bedel » reçoit la serviette du client. Ce dernier, muni simplement d'une fouta, sorte de pagne, entre dans la chambre chaude ou dans l'étuve ou « arraqa » (chambre de sudation).

Après la sudation a lieu le massage. Celui-ci terminé le client pénètre dans une cabine appelée « mathara » — au sens littéral : endroit où l'on se purifie.

Un serveur de Mathara circule dans la chambre chaude et dans la chambre tiède. On l'entend frapper des mains et crier : « Zouaiez ? » Le client traduit « le bain est-il terminé ? Peut-on apporter les deux serviettes ? ». Le client glisse alors la fouta sous la porte de la cabine, fouta que le « harrès » ramasse aussitôt pour la confier au laveur. Enveloppé de deux « bechkirs » le client se dirige alors vers la sortie. Le harès el bedel le reçoit de nouveau, l'essuie, l'enveloppe de nouvelles serviettes sèches et lui entoure la tête d'une serviette en turban.

Ces divers stationnements ont l'avantage de ne pas faire sortir brusquement le client de la chambre chaude à la chambre de repos et de lui éviter des changements brusques de température.

Le harès el maksoura accueille le baigneur par le rituel « Saha ! » Il lui désigne une place, la lui prépare et le couvre d'une serviette. « Eau ? Café ? Limonade ? » propose au choix du client le harès qui tient également à sa disposition glace, peigne, passe-lacet pour pantalons arabes.

« la neiminn ! » — Dormeurs ! réveillez-vous ! — lance à haute voix le

harès... Cette invitation qui ne paraît s'adresser qu'aux clients de la 2^e classe vis aussi adroitement les privilégiés de la 1^{re} classe qui, après les fatigues du bain, se livrent à un sommeil profond et prolongé. Le harès sait ménager les susceptibilités...

Enfin le client est prêt. Il passe à la caisse tandis que le harès de la maksou-
ra annonce dans un langage quelquefois hermétique la somme due par le client.

Cette somme en principe varie en fonction de la classe, des soins, du linge utilisé.

Le patron payé directement par les clients leur loue en outre kessa, serviettes ou leur vend savon, tfel, consommations. C'est lui qui remet à chaque masseur, à chaque harès la somme qui lui est due à la fin de la journée. Masseurs et harès bénéficient en outre de pourboires donnés par les clients.

Le gérant toucherait le sixième des revenus du hammam.

Quant au ferenki, il reçoit du hammamdji une somme forfaitaire par journée de travail. Mais aucun contrat ne lie employeur et employé.

Il est intéressant de noter que les hammams fournissent gratuitement l'eau chaude à ceux qui veulent faire leurs ablutions, ou l'eau chaude servant aux ablutions rituelles des morts. Le ferenki (c'est l'ancien fornacator des Romains) appartient en général à la tribu des Ou-raglia; ceux-ci, gens de condition modeste, ont la réputation de se contenter de salaires modiques. Un mokaddem dirige la corporation des « ferenki ». Le ferenki, appelé encore « raïs » ou chef puisqu'il a un rôle principal — il chauffe le bain — quelques suppléments en faisant griller pour des particuliers têtes et pieds de moutons.

Le « fornak », ou service de chauffe, fournissait autrefois la braise aux cafetiers.

En outre, autrefois, la cendre du fornak était utilisée en guise de ciment pour enduire les citernes et les terrasses qu'elle rendait parfaitement étanches. On dit même que les Romains l'utilisaient comme ciment dans leurs constructions. Enfin, les enfants des kouttabs font sécher gratuitement leurs tablettes enduites d'argile à la chaleur du fornak, petite distraction que prisent fort les écoliers.

Le personnel du hammam s'exprime généralement en dialecte mozabite. Les harès communiquent avec le « ferenki » à l'aide de quelques expressions conventionnelles lancées à haute voix, derrière le mur soutenant la chaudière. « In' faa el khit » : arrête l'écoulement de l'eau, ce qui veut dire que le bassin destiné à recevoir l'eau chaude est plein jusqu'au bord et risque de déborder. « Saieb el khit » : fais couler l'eau.

Les hammams sont soumis à une réglementation assez stricte :

1.) Le sol des établissements, et en particulier, le sol des salles de repos des bains maures doivent être chaque jour lavés et désinfectés;

2.) Les appareils sanitaires doivent être tenus en parfait état de propreté;

3.) Les serviettes doivent être lavées et bouillies après usage. Les linges (foutahs des bains maures) ne supportant pas ou supportant mal l'ébullition, seront soumis à une pulvérisation de liquide insecticide, puis savonnés à l'eau chaude, rincés et séchés au soleil. Une même serviette ou un même linge ne pourra être utilisé par un autre client sans avoir subi au préalable ces opérations de lavage et de désinsectisation;

4.) Les propriétaires ou gérants d'établissements de bains maures sont tenus de pulvériser plusieurs fois par jour, sur les nattes des salles de repos, un insecticide;

5.) Dans chaque établissement de bains, un employé sera spécialement chargé de l'application de ces mesures d'hygiène, sous le contrôle et la surveillance des agents des services d'hygiène municipaux pour la ville européenne, et pour

la Médina sous le contrôle et la surveillance de l'amine des bains maures et de ses agents.

Les hammams sont blanchis à la veille des grandes fêtes, au Mould et à la veille du Ramadan, pour être « purifiés ». Ce sont les harrès qui procèdent au nettoyage du bain maure chaque soir après le départ du dernier client. Ce sont également les harrès qui lavent les foutas, les serviettes et les étendent sur la terrasse du hammam.

(à suivre)

Les Professeurs du Collège
Louise-René Millet
de Tunis.